

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2013

DELIBERATION N° DEL025-13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 25 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 19 mars 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLÉ, C. EGEE, C. PICCA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, M. ISSINDOU, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS (Pouvoir à J-C GUERRE-GENTON en date du 28/02/13)
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 19/03/13)
M. Georges MORIN (Pouvoir à H. EL GARES en date du 25/03/13)

Absents excusés :

Mmes Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN et M. Jérôme DESMOULINS.

M. Habib EL GARES a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et la commune en vue de la réalisation d'une étude économique en faveur de la dynamisation commerciale.

Rapporteur : Christelle POLENTINI

M. le Maire expose au conseil municipal :

La commune poursuit depuis plusieurs années un travail de requalification visant une densification raisonnée de l'habitat, un renforcement des liaisons entre les quartiers, une meilleure visibilité de ses équipements publics et le renforcement de sa dynamique commerciale.

Le centre bourg présente un enjeu stratégique particulier du fait du tissu commercial et des services existants, d'une part, et des possibilités de création d'activités nouvelles dans le

cadre d'une restructuration du secteur de la place de la République, d'autre part. Le quartier du Chamandier, relié par le futur cheminement piétonnier traversant l'éco quartier du Petit Jean, est également intégré à cette problématique.

Pour dynamiser son tissu économique et notamment commercial, la commune souhaite mener une étude prospective de la situation actuelle et des potentialités de développement futur.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble a été sollicitée pour accompagner la commune dans sa démarche.

Un partenariat est proposé sur la base d'une intervention de la CCI de Grenoble estimée à 32.000€ TTC dont vingt pour cent serait pris en charge par la CCI de Grenoble et le solde à charge de la commune, soit 25.600€ TTC.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'accepter le partenariat proposé par la CCI de Grenoble,
- de prendre en charge le financement d'une partie du coût de l'intervention à hauteur de 25.600€ TTC,
- d'approuver la convention et de l'autoriser à la signer ainsi que tous documents relatifs à ce dossier,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 21 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 mars 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.